



Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 23 JUIN 2026

Le Département rappelle son attachement constant à la défense des services publics et aux agents qui s’y emploient

Ce mardi 23 juin est la Journée internationale des services publics. L’occasion de rappeler avec force, dans un contexte de contrainte budgétaire et d’anxiété sociale généralisée, le rôle essentiel des services publics pour le progrès social, économique et écologique, pour garantir les conditions de vie et de travail, pour lutter contre les inégalités, pour assurer la cohésion sociale et territoriale de notre pays et pour protéger la démocratie contre l’autoritarisme.

Huit organisations syndicales représentatives de la fonction publique ont signé une déclaration commune **pointant la responsabilité du Gouvernement et du Parlement**, leur enjoignant de ne plus regarder ailleurs et de prendre sans délai toutes les mesures nécessaires.

Le Département de la Haute-Vienne ne peut que se solidariser avec ce mot d’ordre et cette nécessité d’accorder des moyens humains, financiers et techniques à la fonction publique. Le Département de la Haute-Vienne lui-même se bat au niveau national depuis des années pour préserver le peu de ressources dont il dispose pour agir.

La situation est désormais connue de tous : **les Départements sont confrontés à un effet ciseau redoutable avec des charges difficilement compressibles qui progressent de manière tendancielle et des recettes qui n’augmentent plus faute de levier fiscal.** Face cette atrophie, certains Départements ont fait le choix de supprimer des postes ou de tailler dans les dépenses sociales. Face à cette asphyxie, **le Département de la Haute-Vienne fait le choix de maintenir ses missions de solidarités humaines et territoriales et de tenir sur sa politique salariale en direction de ses agents.**

Ainsi, dans le cadre de ses instances de dialogue social, auxquelles la majorité départementale est très attachée, un certain nombre de décisions ont été dernièrement adoptées (la plupart à l’unanimité) pour **soutenir le pouvoir d’achat et l’engagement des agents du service public départemental.**

Ces avancées participent de la défense de la fonction publique dans un contexte budgétaire où chaque dépense doit être pesée avec responsabilité.

C'est la contribution de notre collectivité à la mobilisation du 23 juin qui, malheureusement, se trouve balayée par l'initiative hasardeuse de la CGT Haute-Vienne appelant à manifester aujourd'hui devant les grilles du Département.

En se trompant d'interlocuteur et de combat, la CGT Haute-Vienne prend le risque d'entretenir la confusion et l'incompréhension dans l'opinion publique et dans les rangs même des agents.

Dans ce contexte particulier où il n'écrit pas les lois, où il n'attribue pas les dotations de l'État et où il ne fixe pas les rémunérations indiciaires, le Département de la Haute-Vienne n'entend pas être pris en otage d'une manifestation qui rate sa cible.

La CGT Haute-Vienne évoque la question des conditions de travail. Le Département y est sensible et reste toujours ouvert pour en discuter et mettre en place les actions pour les améliorer comme cela est évoqué régulièrement en commission F3SCT. Mais ceci passe avant tout par la question des moyens et la clarté des missions de chacun. C'est pourquoi **le Département demande aux participants de se tourner vers le Gouvernement et la représentation nationale pour un juste relais de cette cause qu'il partage et soutient** - la défense de la fonction publique et des agents qui la constituent.

Contact presse :

Mégane Lépine

Service communication

05 44 00 12 41